

# Avis de travaux



## Rue Durocher, entre la rue Jarry et l'avenue Ball

Travaux de reconstruction de conduite d'égout et d'eau, de chaussée, de trottoirs et de la CSEM

Début : semaine du 26 juillet 2021

Fin : novembre 2021

## Impacts des travaux

### Circulation

#### Rue Durocher, entre la rue Jarry et l'avenue Ball

- Interdiction de stationnement, du lundi au vendredi.
- Fermeture du tronçon. Circulation locale à double-sens.

#### Intersection des rues Jarry et Durocher (l'entrave en place est maintenue)

- Fermeture de l'intersection.
- Circulation locale à double-sens sur la rue Jarry, entre la rue Durocher et l'avenue Querbes.

#### Intersection de la rue Durocher et de l'avenue Ball (quadrant sud-ouest) - à partir du 2 août

- Nous vous invitons à respecter les interdictions de stationnement aux abords de l'intersection.
- Une voie de circulation maintenue en direction sud sur la rue Durocher à l'intersection.
- Une voie en direction est et une voie en direction ouest seront disponibles sur l'avenue Ball à l'intersection.

Des signaleurs seront présents à ces endroits afin d'assurer une meilleure fluidité de la circulation.

### Accès aux bâtiments

- Trottoirs généralement accessibles, mais possiblement entravés lors de certaines phases. Des passages aménagés permettront l'accès aux bâtiments en tout temps.

### Collectes

- Collectes des déchets, du recyclage et des matières compostables selon l'horaire habituel.
- Si vos ordures et matières recyclables et organiques ne sont pas accessibles aux éboueurs, l'entreprise réalisant les travaux les déplacera et les rapportera ensuite à votre domicile. Il est important que chaque poubelle et bac soit bien identifié avec votre adresse pour qu'ils puissent être retournés au bon endroit.

### Stationnement

- Restrictions de stationnement. Respectez la signalisation.

## Les équipes de travail seront sur place du lundi au vendredi, de 7 h à 19 h.

Nous sommes sensibles au fait qu'un chantier dans votre secteur pourrait entraîner des changements dans votre routine, surtout si vous êtes plus souvent à votre domicile durant la journée en raison de la pandémie. Nous vous offrons par conséquent des moyens d'information efficaces.

### Zone des travaux



### AVIS ET ALERTES

Pour être informé par courriel ou par texto des entraves à la circulation et d'autres situations pouvant affecter votre quotidien, abonnez-vous au système **Avis et alertes** : [montreal.ca/avis-et-alertes](http://montreal.ca/avis-et-alertes).

Veuillez noter que l'échéancier de cette portion des travaux est sujet à changement selon les conditions météorologiques.

D'autres communications suivront pour vous informer des changements de phases de travaux à venir.


### Remplacement d'entrées d'eau en plomb dans la zone des travaux uniquement

Une entrée d'eau potable comprend deux portions : une portion publique et une portion privée. Pendant les travaux, la Ville remplacera la partie publique dont elle est responsable et la partie privée si elle est toujours en plomb. Si la portion privée de l'entrée d'eau est en plomb, la nouvelle réglementation 20-030 de la Ville rend son remplacement obligatoire. Les propriétaires concernés ont déjà reçu des communications à ce sujet et seront contactés par l'entrepreneur, s'il y a lieu.

Pour en connaître davantage sur le nouveau règlement ainsi que sur les obligations du propriétaire et de l'entrepreneur, visitez le [ville.montreal.qc.ca/plomb](http://ville.montreal.qc.ca/plomb), sous *Publications dans la colonne de droite*.

Toutes les entrées d'eau potable ne sont pas en plomb. Pour en savoir plus, consultez le [ville.montreal.qc.ca/plomb](http://ville.montreal.qc.ca/plomb). Vous y trouverez les renseignements pour reconnaître une entrée d'eau en plomb et la carte en ligne pour savoir si le bâtiment que vous habitez est touché.

### Renseignements

 514 872-3777

 [ville.montreal.qc.ca/chantiers](http://ville.montreal.qc.ca/chantiers)

 [info-travaux@ville.montreal.qc.ca](mailto:info-travaux@ville.montreal.qc.ca)